

1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Identification de la substance / préparation : **PALET Chlorophylle**

Société / Entreprise :

Biorhys GmbH
Gewerbestrasse 6
D-77731 Willstätt-Eckartsweier
Tel. : (49) 7854 98954 0
Fax : (49) 7854 98954 99



2. Composition / Informations sur les composants

Ce produit est une composition active, issue d'un mélange d'essences végétales naturelles et/ou de synthèses.

Substance	N° EINECS	N° CAS	Symbole	Phrase R	Concentration (%)
Menthe N2 Meno 9X	-	-	Xn	R 22, R 65	> 25,00 % < 50,00 %
Géraniole	203-377-1	106-24-1	Xi	R 38, R 43	> 1,00 % < 5,00 %
Eugénol	202-589-1	97-53-0	Xi	R 38, R 43	> 1,00 % < 5,00 %

Voir la section 16 pour le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

3. Identification des dangers

Effets néfastes physiques : Néant.

Effets néfastes pour la santé de l'homme : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Nocif en cas d'ingestion.

Effets néfastes pour l'environnement : Ce produit n'est pas considéré comme dangereux, en accord avec les critères de classification, d'emballages et d'étiquetages des substances dangereuses des directives européenne n° 67 / 548 et n° 99 / 45.

Ce produit est classé irritant et nocif selon les critères de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances dangereuses selon les directives européennes n° 67-548-CEE, n° 91-155-CEE, et n° 1999-45-CEE.

4. Premiers secours

Inhalation : Non applicable.

Contact avec la peau : Retirer, si nécessaire, tous vêtements contaminés. Laver la zone de peau contaminé à l'eau claire et au savon durant environ 15 minutes, si une irritation persiste consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec une grande quantité d'eau durant environ 15 minutes. Si une irritation apparaît consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Ne pas provoquer le vomissement. Rincer la bouche abondamment avec de l'eau claire et consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Conseil généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de donnée de sécurité).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Précautions spéciales :

Ne pas chauffer les produits à une flamme nue, ni exposer leurs vapeurs à une flamme ou à une autre source d'ignition. Se débarrasser rapidement des torchons, éponges, etc. ayant servis à éponger les produits ; ceci se fera par incinération.

Moyen d'extinction approprié :

Extincteurs à gaz carbonique (CO₂) ou à poudre.

Moyens d'extinction applicables :

Extincteurs à mousse ou à halogènes.

Moyen d'extinction déconseillé :

Jet d'eau direct ou brouillard d'eau.

Mesure particulières de protection dans la lutte contre l'incendie :

Eviter l'inhalation des vapeurs dégagées.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Eviter le contact cutané avec le produit. Porter des gants lors des manipulations et évacuer en Centre de Traitement agréé.

Les précautions pour la protection de l'environnement :

Eviter, si possible, la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

7. Manipulation et stockage

Manipulation :

Mettre en œuvre en respectant les bonnes pratiques de fabrication et les règles d'hygiène industrielle. Eviter si possible le contact avec la peau et les yeux. Le port de gants de protection est recommandé en cas de risque de contact direct. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Stockage :

Il est recommandé de stocker les produits dans un endroit frais, sec, et bien ventilé à l'écart des sources de chaleur et à l'abri de la lumière, dans leurs emballages d'origine fermés. Ne pas mettre le produit en contact avec des oxydants forts, sauf s'ils ont été étudiés à cet effet.

Température de stockage dans l'emballage d'origine : 50 °C Maximum.

Température admissible lors des transports et des manipulations : 50 °C Maximun.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôle de l'exposition :

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire :	Non.
Protection des yeux :	Oui, l'utilisation de lunettes de protection est recommandée en cas de risque de contact direct.
Protection des mains :	Oui, l'utilisation de gants de protections chimiorésistants est recommandée.
Autres :	Néant.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique :	Solide.
Couleur :	Blanc.
Odeur :	Caractéristique.
pH :	Non disponible.
Point/intervalle d'ébullition :	Non disponible.
Point/intervalle de fusion :	Non disponible.
Point d'éclair :	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non disponible.
Pression de vapeur :	Non disponible.
Densité relative :	Non disponible.
Miscibilité dans l'eau :	Non.
Miscibilité dans l'éthanol :	Non.
Viscosité :	Non disponible.
Taux d'évaporation :	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	> 65°C.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Non disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Durée de conservation :

La durée maximale de conservation est de 12 mois si le produit est conservé dans son emballage d'origine dans un local frais à l'abri de la lumière et à la température précisée au § 7.

Matières à éviter :

Réactions possibles avec les agents oxydants forts.

Produit de décomposition dangereux :

Néant.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL₅₀ oral (kg / rat) : > 5000 mg/Kg (rat).

Autres indications toxicologiques

Contact cutané :	Irritant (selon barème proposé dans le protocole décrit au Journal Officiel de la République Française du 21 Février 1982).
Contact oculaire :	Fortement irritant (selon le barème proposé dans le protocole décrit au Journal Officiel de la République Française du 10 Juillet 1992).

Ingestion : Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Peut provoquer une atteinte des poumons.

12. Informations écotoxicologiques

En règle générale, les paramètres écotoxicologiques pour les mélanges complexes, comme les compositions active issues d'un mélange d'essences végétales naturelles et/ou de synthèses ne sont pas déterminés.

Environnement :

Rejet dans les environnements aquatiques : A éviter.

Rejet dans les environnements naturels : A éviter.

Biodégradabilité :

Aucune données disponibles.

13. Conditions relatives à l'élimination

Destruction des déchets :

Ne ce débarrasser de ce produit qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Se conformer aux dispositions locales pour éliminer le produit.

Traitement des emballages souillés :

Se conformer aux dispositions locales pour éliminer les emballages. La réutilisation des emballages vides est déconseillée.

14. Informations relatives au transport

Suivre à la lettre les instruction se trouvant sur l'emballage.

Ferroviaire (RID) : Se référer au point éclair.

Routier (ADR) : Se référer au point éclair.

Maritime (IMDG) : Se référer au point éclair.

Aérien (OAC) : Se référer au point éclair.

15. Informations réglementaires

Ce produit est classé irritant et nocif selon les critères de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances dangereuses selon les directives européennes n° 67-548-CEE, n° 91-155-CEE, et n° 1999-45-CEE.

Selon la directive européenne n° 2001-58-CEE, la substance citée au paragraphe 2 doit être indiquée :

Symbole de danger :



Xi : Irritant.



Xn : Nocif

Phrase de risque :

R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 38 : Irritant pour la peau.
R 22 : Nocif en cas d'ingestion.

Conseil de prudence :

S 20 : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation
S 24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S 36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

16. Autres informations

*Liste des phrases R pertinentes :
(apparaissant dans la section 2)*

R 22 : Nocif en cas d'ingestion.
R 38 : Irritant pour la peau.
R 43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Clause d'exonération de responsabilité :

Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives à ce produit. Elles sont données de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il a été conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions qu'il fait de ce produit.

Fin du Document